

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE

COMPTE-RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 8 février 2018

(Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
et notamment les articles L.2121-15, L.2121-25 et L.5211-1)

1- Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé de nommer M. Daniel BOREL

Aucune objection n'étant apparue pour un vote à mains levées cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

2- Approbation du procès-verbal et clôture de la séance du Conseil Communautaire du 14 décembre 2017

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

3- Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

4- Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 51

- ABSTENTION(S) : 3

M. Michel GAY PARA, M. Pierre-Yves LOMBARD, M. Joël REYNIER

5- Assujettissement à la TVA - Budget annexe de l'Assainissement

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

6- Tarifs assainissement applicables à compter de 2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 53

- ABSTENTION(S) : 1

M. Rémy ODDOU-STEFANINI

7- Modification autorisation budgétaire spéciale - budget annexe de l'assainissement

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

8- Subventions à divers associations et organismes N°2/2018 - Domaine développement économique

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

9- Subventions à divers associations et organismes N°1/2018 - Domaine environnemental

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 53

- SANS PARTICIPATION : 1

Mme Martine BOUCHARDY

10- Subvention à l'Association dénommée "Agence Départementale d'Information sur le Logement des Hautes Alpes (ADIL)"

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

11- Centre de Loisirs - Règlement intérieur - Année 2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

12- Centre de Loisirs - Convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

13- Centre de Loisirs : Convention d'utilisation des locaux de la Ville de Tallard - Année 2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

14- Centre de Loisirs : Convention d'utilisation des locaux de la Ville de la Saulce - Année 2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

15- Natation Scolaire Juin 2018 : Convention de partenariat entre l'Inspection d'Académie, la Ville de Tallard et la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

16- Attribution de subventions à divers organismes et associations dans le cadre de la programmation 2018 du Contrat de Ville

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

17- Dérogation à la règle du repos dominical - Avis sur les demandes de concessionnaires automobiles

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 50

- CONTRE : 4

Mme Marie-José ALLEMAND, Mme Karine BERGER, M. Pierre-Yves LOMBARD, M. Joël REYNIER

18- Dérogation à la règle du repos dominical - Avis sur la demande de Vertige Location

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 52
- ABSTENTION(S) : 2

Mme Marie-José ALLEMAND, Mme Karine BERGER

19- ZAC de Gandière à La Saulce - signature d'une convention avec le Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SyME 05)

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

20- Désignations de membres des représentants de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance au sein des instances du Syndicat Mixte d'Aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD)

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

Les représentants de la Communauté d'Agglomération auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance sont donc les suivants :

Titulaires :

- M. Jean-Michel ARNAUD (Tallard)
- Mme Marie-Christine LAZARO (Tallard)
- M. Albert GAYDON (La Saulce)
- M. Jean-Pierre TILLY (Barcellona)
- M. Alain SOULA (Claret)
- M. Franck ARLABOSSE (Lettret)
- M. Jean-Louis BROCHIER (Gap)
- M. Philippe BIAIS (Vitrolles)
- M. Rémi COSTORIER (Lardier et Valença)
- Mme Laurence ALLIX (Curbans)

Suppléants :

- M. Fernand BARD (Tallard)
- Mme Dominique BOUBAULT (La Saulce)
- M. Mathieu ALLAIN-LAUNAY (Sigoyer)
- M. Jean-Baptiste AILLAUD (Châteauvieux)
- M. Frédéric LOUCHE (Claret)
- M. Claude BOUTRON (Gap)
- M. Michel PHISEL (Vitrolles)
- Mme Christelle MAEHLER (Jarjayes)
- M. Serge AYACHE (Fouillouse)
- M. Francesco ALLEGRA (Curbans)

21- Travaux d'extension du réseau d'assainissement intercommunal, convention entre la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance et la commune de Tallard pour l'exécution, le financement et la refacturation des travaux.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

22- Itinérance : Convention pour l'information et le signalement des problèmes de sécurité pour les utilisateurs des voies d'escalade de Céüse

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

23- Relevés des décisions prises par le Président

Le Conseil prend acte.